



Avis communs FO-FSU présentés au CTA du 6 avril

1. Contractuels en CDD (10 Pour - 0 Contre)

Le CTA se prononce pour la prolongation des contrats de tous les personnels en CDD tout particulièrement pour les contractuels sur des suppléances de personnel en CMO (congé maladie ordinaire) et dont la reprise est prévue pendant le confinement. Le CTA demande la garantie de réemploi de tous.

2. Mutations dans le second degré (10 Pour - 0 Contre)

Le CTA souligne que le confinement constitue un obstacle majeur pour une mutation en toute connaissance. En effet, les personnels ne disposeront pas de l'ensemble des éléments d'information indispensables et des services académiques pour faire un choix éclairé

C'est pourquoi Le CTA se prononce pour la prolongation des dates d'ouverture du serveur pour les mutations. De plus, compte-tenu des conditions particulières dans lesquelles celles-ci se déroulent cette année, une certaine souplesse vis-à-vis des retours de confirmations et pièces justificatives doit être concédée aux demandeurs. . I

Le CTA rappelle son exigence du rétablissement des CAP (remises en cause avec la loi dite de modernisation de la Fonction publique), se déroulant en présence des délégués syndicaux afin de garantir un mouvement équitable et transparent.

3. Suppressions de postes (10 Pour - 0 Contre)

Alors que l'état d'urgence sanitaire met en lumière la nécessité de Services Publics particulièrement forts en moyens et en personnels, le CTA se prononce pour l'annulation de toutes les suppressions de postes, de classes et la création des postes et classes nécessaires.

4. Sécurité des personnels (10 Pour - 0 Contre)

Le CTA exige que les personnels en charge de l'accueil des enfants de soignants puissent utiliser des protections (masques...) et disposent de tout le matériel nécessaire (gel hydro-alcoolique, lingettes...) indispensable pour assurer une protection maximale.

Afin d'endiguer l'épidémie, pour assurer la sécurité et protéger la santé de tous les personnels de l'académie, le CHSCTA exige la mise en place du dépistage systématique comme le préconise l'OMS, à commencer par celui des personnels ayant des symptômes et ceux ayant été en contact avec des personnes infectées, de tous les personnels travaillant dans les pôles d'accueil des enfants de soignants ou ceux s'étant rendu sur leur lieu de travail ces trois dernières semaines, ainsi que de tous les personnels à risque.

5. Représentation des personnels (10 Pour - 0 Contre)

Le CTA exige que tous les représentants des personnels, titulaires comme suppléants, puissent siéger dans les instances académiques et départementales, contrairement au dernier CHSCTA et au présent CTA. Il rappelle que la nomination d'expert est là aussi de droit.

6. « Continuité pédagogique » et pression des chefs d'établissements

(7 Pour - 2 abst. (UNSA) - 1 Contre (SNPDEN-UNSA))

Le CTA demande à ce que toutes les pressions actuellement exercées sur les personnels administratifs, enseignants, CPE, ... par la hiérarchie cessent et qu'un rappel soit fait, à ce sujet, à l'ensemble des responsables d'établissements et de services déconcentrés de l'Académie.

7. Poursuites contre les représentants syndicaux (9 Pour - 1 NPPV (SNPDEN-UNSA))

Le CTA se prononce pour le retrait de la plainte de la proviseure du lycée, l'abandon de toute poursuite et de toute sanction disciplinaire par le rectorat contre les représentants syndicaux, étudiants et un lycéen, poursuivis dans le cadre de leur action syndicale ou militante, ainsi que la suppression de ce document de leur dossier administratif

8. Fermetures de classes dans le 1^{er} degré (6 Pour - 4 Contre (UNSA))

Après les déclarations du Ministre de l'Éducation Nationale du vendredi 27 mars qui indique « qu'aucune classe ne pourra fermer dans les communes de zones rurales sans l'accord du maire et que par ailleurs une nouvelle analyse de l'ensemble des mesures proposées dans les autres communes pourra aboutir à la neutralisation de certaines fermetures, le taux d'encadrement de chaque commune devant ainsi s'améliorer à la rentrée prochaine », le CTA de CLERMONT demande le report des CTSD de l'académie de Clermont après le confinement. Les organisations syndicales représentatives ont déjà fait cette demande de façon unanime dans certains départements de l'académie.

9. Prélèvements pour journées de grève (9 Pour - 1 abst. (SNPDEN-UNSA))

Alors que le Président de la République dit mettre en suspens toutes les réformes en cours comme celle de la retraite, il est particulièrement choquant que, dans le même temps, le rectorat choisisse, pour certains personnels, de réaliser des prélèvements pour fait de grève.

Le CTA condamne l'application de l'arrêt Omont et exige l'arrêt du prélèvement de tous les jours de grève effectués depuis le 5 décembre 2019.

10. Personnels de laboratoire (9 Pour - 1 abst. (SNPDEN-UNSA))

Le CTA de Clermont exige le maintien de tous les postes de personnels de laboratoire et rappelle son exigence du maintien et du rétablissement des postes de personnels de laboratoire dans tous les collèges de l'académie de CLERMONT.

11. Réforme des lycées et du baccalauréat (10 Pour - 0 Contre)

Le CTA constate que le ministère de l'Éducation Nationale se sert de la crise sanitaire pour amplifier ses attaques contre le baccalauréat premier grade universitaire et basé sur des épreuves terminales, ponctuelles, anonymes et nationales.

Le CTA rappelle son exigence du rétablissement d'épreuves terminales ponctuelles, anonymes et nationales dès l'an prochain.